

Luxembourg, le 30 juillet 1987



PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT

Monsieur André WILLEQUET
Membre de l'Académie Royale
des Sciences, des Lettres
et des Beaux-Arts de Belgique
Avenue Den Dorn 21

B - 1180 BRUXELLES

Cher Monsieur WILLEQUET,

En juillet 1985, le Grand-Duché de Luxembourg a déploré la disparition d'une des plus grandes figures de son Histoire: Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Charlotte, vénérée Souveraine pendant 45 ans, profondément aimée par son peuple, respectée par tous pour son intelligence et son amabilité exemplaires.

Le Gouvernement luxembourgeois, sachant pertinemment derrière lui la nation entière, a décidé d'emblée d'ériger un monument à la mémoire de la Grande Dame et de ce faire sur la base d'une souscription nationale; cette initiative a immédiatement eu et continue d'avoir un succès retentissant auprès de toutes les couches de la population, sans la moindre distinction de quelque ordre que ce soit. Le consensus est des plus heureux; le monument sera "national" à juste titre!

Pour ce qui est de la réalisation du mémorial en question, il fut décidé de procéder par un concours d'idées, ouvert à tous les artistes luxembourgeois ou résidant au Grand-Duché; pour asseoir la qualité de l'œuvre d'art, le Gouvernement a, en outre, décidé d'inviter au concours un nombre très restreint d'artistes étrangers de pays amis, dont le vôtre.

En tant que président de la commission gouvernementale chargée de la réalisation du monument, je suis heureux d'avoir pu nous

assurer la participation de deux éminentes capacités aux travaux du jury, en l'occurrence Monsieur le Professeur René Huyghe de l'Académie française ainsi que Monsieur Philippe Foberts-Jones, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique. Ce fut précisément le professeur Foberts-Jones qui, suite à notre demande, a bien voulu vous désigner, afin que le Gouvernement puisse vous inviter formellement, après votre accord de principe, pour prendre part au concours d'idées pour le monument dont voici les principaux éléments:

- il sera figuratif
- en bronze
- en pied
- au-delà de la grandeur nature
- érigé sur une nouvelle place en plein quartier gouvernemental, au centre historique de la Ville de Luxembourg
- l'aménagement de la place fait partie intégrante du concours
- à ces fins, les artistes devront s'adjoindre obligatoirement un architecte luxembourgeois pour le choix duquel ils seront secondés par l'Ordre des architectes
- la documentation comprend:
 - . plans et levés de l'emplacement
 - . photos panoramiques
 - . série de photos choisies personnellement par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte
 - . album richement illustré sur Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Charlotte
 - . film sur vidéo pour l'analyse de la dynamique des gestes du personnage.

Le lancement officiel du concours, exigeant une maquette à l'échelle de 1:5 et un plan de masse 1:100, aura lieu vers la mi-septembre 1987, le terme pour la présentation du projet sera de 6 mois, le monument devant être prêt pour l'inauguration prévue au mois de juin 1989.

Four d'impérieuses raisons ayant trait aux délais qui nous sont impartis, je vous serais particulièrement redevable si vous vouliez me faire tenir votre décision vers la mi-septembre.

Dans l'agréable attente de vous lire, veuillez agréer, cher Monsieur WILLEQUET, l'expression de ma parfaite considération.

MINUTE

Lex ROTH
Conseiller de Gouvernement
Président
de la Commission gouvernementale
pour le monument
"Grande-Duchesse Charlotte"



ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Monsieur Nat NEUJEAN
Membre de l'Académie
Avenue du Gui 15
B - 1180 BRUXELLES
Tél. 02/374.73.68

Monsieur André WILLEQUET
Membre de l'Académie
Avenue Den Doorn 21
B - 1180 BRUXELLES
Tél. 02/374.26.52

Baronne Charlotte van PALLANDT
Membre associé de l'Académie
Beeklaan 156
2201 BH Noordwijk.